



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE & EXTRAORDINAIRE

Pessac, le 24 septembre 2024



Les forges de Tarbes

SATMA INDUSTRIES



1. Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire & extraordinaire



PROTOCOLE DE TENUE DE L'ASSEMBLÉE

- **Bureau de l'Assemblée générale**

- Président : Jérôme Garnache-Creuillot, Président Directeur Général Europlasma
- Deux scrutateurs
- Secrétaire : Julien Morelle, Responsable Juridique Europlasma

- **Commissaires aux Comptes**

- Cabinet Deixis : Nicolas de Laage de Meux
- Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit : Gaël Colabella

DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

- 14H00 Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire & extraordinaire et introduction
- 14H10 Présentation et échanges (questions/réponses) avec l'Assemblée
 - Point sur les activités en 2023, évènements marquants 2024
 - Présentation des résultats financiers 2023
- 16H00 Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes
- 16H15 Présentation et vote des résolutions
- 16H45 Clôture de l'Assemblée

LISTE DES DOCUMENTS DÉPOSÉS AU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE

- Journaux d'annonces légales et BALO ayant publié l'avis préalable de réunion et de convocation
- Exemple des documents adressés aux actionnaires dont les titres sont inscrits au nominatif
- Copie de l'ordonnance de nomination du mandataire ad-hoc
- Copie des lettres de convocation adressées aux Commissaires aux Comptes
- Comptes annuels et consolidés
- Rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux Comptes
- Formulaire de vote par correspondance et de pouvoir
- Texte des résolutions
- Statuts d'Eurolasma SA

2. Point sur les activités en 2023, évènements marquants 2024

Jérôme GARNACHE-CREUILLOT - PDG



- **Transformation des déchets d'aluminium en un produit à forte valeur marchande**
Projet de construction d'une usine de traitement de 90.000 t./an de déchets d'aluminium en Chine avec la société Shandong Haogang Environmental Protection Technology.
- **Offre pour les cendres volantes**
Début juin 2023, EET a démarré une campagne de synthèse sur le procédé de vitrification des cendres volantes issues d'incinérateurs chinois destinée à valider la sobriété énergétique d'un nouveau four pilote ainsi que sa longévité dans des conditions extrêmes (haute température et attaque chimique) d'exploitation. Phase de tests terminée, construction d'un pilote (2t/j) en cours.
- **Accord de développement d'un procédé de recyclage de batterie au lithium-ion**
EET et le fonds d'investissement chinois, Hangzhou Jinyao New Energy Technology Co., Ltd ont signé un accord afin de mettre au point un procédé de recyclage des électrodes de batteries Lithium-ion semblables à celles utilisées dans les véhicules électriques.

Evènements marquants 2024

Le procédé de traitement des crasses d'aluminium développé par EET a été validé par les autorités environnementales chinoises.

Investigations de solutions WTE (combustible à haut pouvoir calorifique) pour les activités du Groupe;



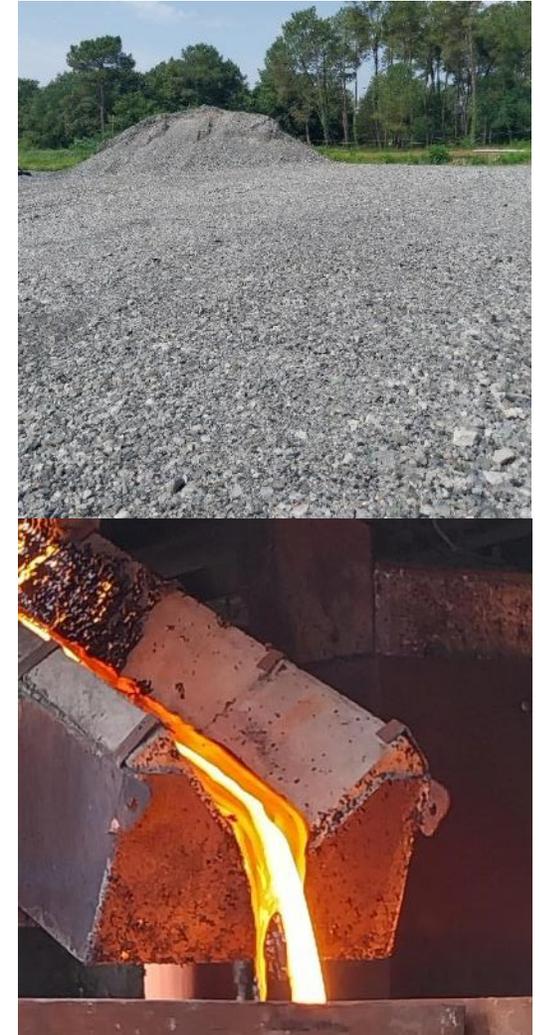
Destruction définitive des déchets amiantés

- Courte période de production (2 mois ½) : 1 434 tonnes de déchets amiantés traitées
- Arrêt de l'usine mis à profit pour des travaux de maintenance et la reconstitution du stock de déchets amiantés
- Dynamique commerciale à l'international : signature de plusieurs contrats de partenariat en Italie, Algérie et Côte d'Ivoire

Evènements marquants 2024

En 2024, l'activité est impactée par une carence d'une certaine typologie de déchets indispensable pour assurer une production dans des conditions d'exploitation économiquement viables.

Revue des exigences d'exploitation pour limiter la consommation d'énergie et rationaliser les coûts de production (plan de sobriété).



Transformation des déchets non recyclables en substitut d'énergie fossile

- Production de 13 081 tonnes de combustibles solides de récupération (CSR)
- Forte marge de progression avec une capacité actuelle autorisée de 55.000 tonnes par an
- Demande d'augmentation de capacité de production à 100.000 t./an en cours d'instruction par les autorités de tutelles

Evènements marquants 2024

Début 2024 prometteur avec une augmentation significative des demandes émanant de différents acteurs du déchet.



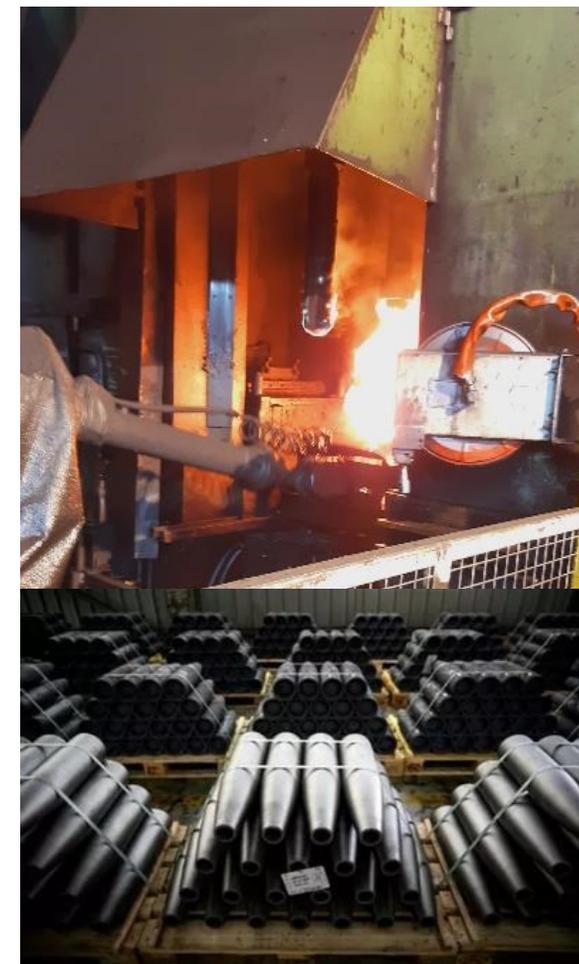


Fabrication de corps creux

- En 2023, la production du site tarbais a atteint 36 347 corps creux, soit une production multipliée par 3 et un chiffre d'affaires par 1,5 par rapport à 2022
- 2 commandes du client historique pour la fourniture de près de 66.000 pièces au total
- Signature d'un accord de coopération avec une entreprise publique ukrainienne pour la fourniture de 360.000 pièces sur 3 ans
- Obtention de 3 agréments du ministère des Armées pour exporter des corps creux de gros calibre produits à Tarbes

Evènements marquants 2024

Les Forges de Tarbes ont engrangé ces derniers mois de nombreuses commandes et reçoivent régulièrement des marques d'intérêt de munitionnaires de pays d'Europe. Une montée en puissance de la capacité industrielle est en cours pour absorber des pics de production jusqu'à 160.000 pièces par an dès 2025.

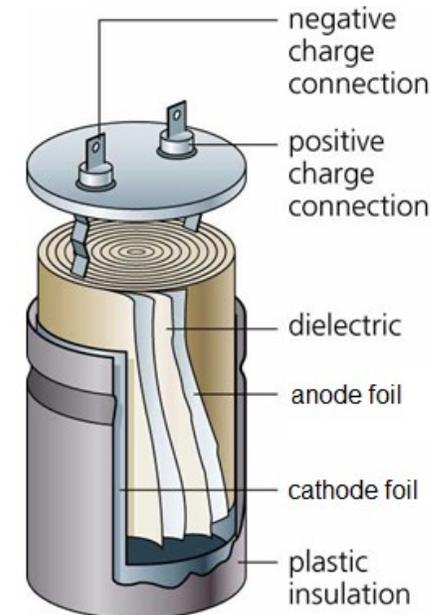


Fabrication de feuilles anodisées pour condensateurs

- L'activité a généré un chiffre d'affaires de 4,8 M€ en 2023
- Réduction significative des coûts de productions grâce à une forte négociation des tarifs de l'énergie

Evènements marquants 2024

Les conditions de la liquidation de Satma nous ont conduits à faire le choix de ne pas acquérir le terrain dans l'immédiat.



Production de roues, d'essieux de trains et de composants métalliques forgés (CMF)

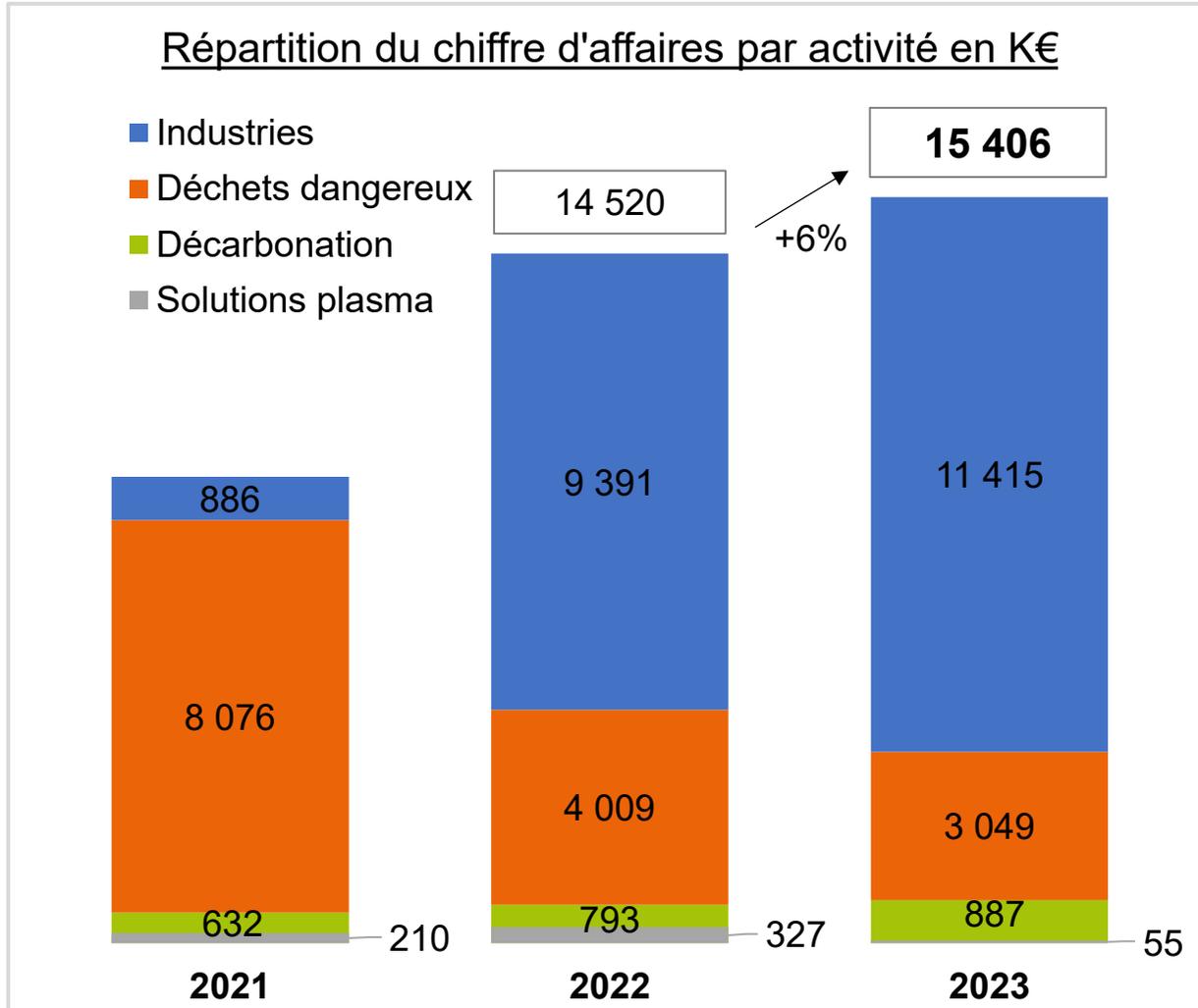
- Mars 2024, reprise du fonds de commerce et des actifs de MG-Valdunes par Europlasma
- Création de Valdunes Industries détenue majoritairement par Europlasma
- Plan de financement des activités historiques de plus de 35 M€ sur 3 ans réparti de manière suivante :
 - 15 M€ par Europlasma en fonds propres notamment issus d'un programme de financement obligataire conclu le 23 avril 2024 avec son partenaire Alpha Blue Ocean jusqu'à 30 millions sur 3 ans ;
 - 15 M€ sous forme d'un prêt de l'État dans le cadre du fonds de développement économique et social (FDES) ;
 - 5 M€ par les collectivités locales ;
 - 1 M€ par la SNCF, client historique de MG-Valdunes

3. Résultats financiers 2023

Gilles OUIIN - Directeur Financier



ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES SUR 3 ANS



Le segment Industries (Les Forges de Tarbes, Satma Industries et Les Forges de Gerzat) a enregistré un chiffre d'affaires de 11,4 M€ en 2023 (6,5 M€ pour la production de corps creux et 4,8 M€ pour la production d'anodes à partir de feuilles d'aluminium) et confirme son statut principal contributeur au chiffre d'affaires du groupe.

Après avoir été suspendue dans le cadre du plan de sobriété fin 2022, l'activité de l'usine Inertam a redémarré courant avril 2023 et a été arrêtée fin juin 2023 afin notamment de réaliser une maintenance programmée de l'installation et de reconstituer son stock de déchets amiantés. Compte tenu de cette courte période d'activité de 2 mois et demi, son chiffre d'affaires a diminué par rapport à l'année dernière (-23%).

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (EXTRAIT)

(données en K€)	2023	2022	Variation	%
Chiffre d'affaires	15 406	14 520	886	6%
Résultat opérationnel courant	-19 667	-16 058	-3 609	-22%
Autres charges et produits opérationnels non récurrents	943	7 715	-6 772	-88%
Résultat opérationnel	-18 724	-8 343	-10 381	-124%
EBITDA	-12 990	-11 840	-1 150	-10%
Résultat financier	3 624	-7 649	11 273	147%
Résultat net (part du groupe)	-14 744	-15 924	1 180	7%

Résultat opérationnel courant :

- Autres produits d'exploitation en augmentation suite à la production de produits finis sur LFDT
- Achats consommés en forte hausse suite à la reprise d'activité sur le secteur de l'industrie (progression de l'activité des FDT et impact Satma sur 6 mois vs. 3 mois sur 2022)

Autres charges et produits

opérationnels non récurrents :

Produits non récurrents :

2022: Badwill lié à l'acquisition de Satma
7 909 K€

2023 : 1,1 M€ de produits liés au changement d'estimation du foncier Satma

Résultat Financier :

Produit net lié au financement pour 4,7 M € (impact nul en trésorerie)
Charge d'intérêt crédit-bail -271 K€
Charges d'intérêt financement EPF -240 K €

BILAN (EXTRAIT)

Acquisition de sociétés stratégiques, poursuite du Désendettement

Actif	2023	2022	Variation	%
Actifs non courants	30 654	37 669	-7 015	-19%
Dont immobilisation corporelles	24 185	29 060	-4 875	-17%
Actifs courants	14 609	17 003	-2 394	-14%
Dont stock et en-cours	7 867	6 627	1 240	19%
Dont trésorerie et équivalent de trésorerie	1 157	2 412	-1 255	-52%
Total Actif	45 263	54 673	-9 410	-17%

La valeur totale des actifs d'Europolasma est en baisse de 9,4 M€ à la clôture de l'exercice 2023 :

- Diminution des immobilisations corporelles pour 4,9 M€ (dont 2,9 M€ de dépréciations pour Inertam et 0,9 M€ de changement d'estimation pour le foncier de Satma Industries)
- Diminution des actifs courants de 2,4 M€ (dont -1,9M€ d'autres créances opérationnelles et -1,3 M€ de trésorerie).

Passif	2023	2022	Variation	%
Capitaux propres	-4 754	5 817	-10 571	-182%
Passifs non courants	18 938	21 413	-2 475	-12%
Dont dettes financières	6 218	3 455	2 763	-80%
Passifs courants	31 079	27 443	3 636	13%
Dont dettes financières	6 513	4 516	1 997	44%
Total Passif	45 263	54 673	-9 410	-17%

Les capitaux propres du Groupe diminuent de 10,6 M€, conséquence de la perte de l'exercice (-14,7 M€).

A noter que le Groupe a également réalisé des augmentations de capital et des opérations de financement pour 2,2 M€.

A la clôture de l'exercice, les dettes financières augmentent de 4,8 M€.

L'endettement brut atteint un montant de 12,7 M€, principalement composé de 4,6 M€ au titre des tranches d'OCA non encore converties au 31 décembre 2023 mais ayant vocation à l'être en 2024, de 4 M€ de dettes crédit-bail, de 3,1 M€ d'avances remboursables et de 0,4 M€ de dettes diverses.

4. Rapports des Commissaires aux Comptes



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

**PricewaterhouseCoopers Audit
Commissariat aux Comptes**

63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Représenté par Gaël Colabella

Deixis

Commissariat aux Comptes

4 bis, Chemin de la Croisière
33 550 LE TOURNE

Représenté par Nicolas de Laage de Meux

- Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels 2023
- Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés 2023
- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées

5. Présentation et vote des résolutions



RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- 1^{ère} résolution :** Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2023
ORDINAIRE
- 2^{ème} résolution :** Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos au 31/12/2023
ORDINAIRE
- 3^{ème} résolution :** Affectation du résultat de l'exercice de l'exercice clos au 31/12/2023
ORDINAIRE
- 4^{ème} résolution :** Renouvellement du mandat de la société DEIXIS en qualité de Co-commissaire aux comptes titulaire
ORDINAIRE
- 5^{ème} résolution :** Approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce
ORDINAIRE
- 6^{ème} résolution :** Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société
ORDINAIRE

RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

7^{ème} résolution :

EXTRAORDINAIRE

Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider d'une réduction du capital social motivée par des pertes, par voie de réduction de la valeur nominale des actions

8^{ème} résolution :

EXTRAORDINAIRE

Délégation de pouvoirs à conférer au Conseil d'administration à l'effet de procéder à un regroupement des actions de la Société par échange de titres

9^{ème} résolution :

EXTRAORDINAIRE

Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de bénéficiaires

RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

10^{ème} résolution :

EXTRAORDINAIRE

Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'attribution gratuite de bons d'émissions d'obligations convertibles en actions nouvelles de la société, pour un montant nominal maximum d'emprunt obligataire de trente millions (30.000.000) d'euros, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de la société Environmental Performance Financing

11^{ème} résolution :

EXTRAORDINAIRE

Délégation de compétence à conférer au conseil d'administration a l'effet de décider de l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, au profit des adhérents à un plan d'épargne entreprise

RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

12^{ème} résolution :

EXTRAORDINAIRE

Autorisation au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions acquises par la Société dans le cadre de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce

13^{ème} résolution :

EXTRAORDINAIRE

Mise en harmonie de l'article 9-3 des statuts de la Société concernant les modalités de déclaration de franchissement de seuils

14^{ème} résolution :

ORDINAIRE

Pouvoir en vue d'accomplir les formalités

EUROPLASMA

A leading Provider of Clean Technology and Clean Energy Solutions

MERCI DE VOTRE ATTENTION !

inertam 

 **CHOPEX**

LES FORGES DE GERZAT 



Les forges de Tarbes

SATMA INDUSTRIES

 **VALDUNES**
INDUSTRIES